

## ORDONNANCE COLLECTIVE

Référence à un protocole

OUI  NON

**Objet : Demande d'examens pour la clientèle suivie à la clinique spécialisée MPOC de Portneuf**

	Version antérieure	Dernière version
<b>Recommandée par</b> Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers		2020-11-24 N/A N/A 2020-11-23
<b>Adoptée par</b> Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2021-02-03

### PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

### DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPub)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)</i>	
	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i>	
	<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMD)</i>	
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	Clinique spécialisée MPOC de Portneuf
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Clientèle de la clinique de suivi MPOC de Portneuf :

- Référée pour évaluation diagnostique;
- En situation de suivi actif MPOC;
- Vivant une période d'exacerbation de la MPOC.

### ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

## INDICATIONS

Usager atteint d'une MPOC suivi à la clinique spécialisée MPOC et n'ayant eu aucun examen requis pour le suivi spécifique :

- Examens sanguins réalisés dans les 6 derniers mois;
- Examens radiologiques et ECG réalisé dans la dernière année.

## INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

- Permettre le suivi clinique adéquat de la maladie chronique de l'utilisateur;
- Faciliter l'accessibilité au suivi MPOC de la clinique;
- Effectuer les analyses de laboratoire et diagnostics nécessaires à l'évaluation et au suivi médical avant que le médecin ne voie l'utilisateur, permettant ainsi une meilleure efficacité des services.

## CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

## PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Aucun protocole médical n'est attaché à la présente ordonnance.

## LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Aucune.

## DIRECTIVES

1. Effectuer les prélèvements sanguins suivants si les dernières analyses datent de plus de 6 mois :
  - FSC;
  - Urée;
  - Créatinine;
  - IONS (NA, K, Cl);
  - Albumine;
  - Glycémie au hasard;
  - Théophyllinémie (si l'utilisateur prend de la théophylline);
  - Digoxinémie (si l'utilisateur prend de la digoxine);
  - Transferrine (si albumine plus petit que 30)
2. Effectuer les examens d'imagerie suivants si les derniers ont été réalisés il y a plus d'un (1) an :
  - Électrocardiogramme (ECG);
  - Radiographie pulmonaire.

## COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Le professionnel consigne ses interventions au dossier de l'utilisateur et avise le médecin dans le respect des limites de cette ordonnance, de son champ de pratique ou selon son jugement clinique.

## IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin de la clinique MPOC.

## IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin de la clinique MPOC.

## VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par intérim, Mme Sandra Racine

2021-04-07

Date

## APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-04-07

Date